

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER L'AUTODÉTERMINATION DES USAGERS

Public visé et prérequis :

- Professionnels d'accompagnement et de direction du secteur social et médico-social
- Aucun prérequis

L'inclusion ne peut s'envisager sans le projet de vie de l'usager. Ce projet de vie doit être un choix éclairé, et nécessite donc la connaissance des enjeux et des conséquences. Ainsi, l'autodétermination est la condition indispensable à l'inclusion. Elle n'est pas innée, et c'est l'environnement qui doit susciter son développement, et en premier les professionnels d'accompagnement.

Méthodes pédagogiques et animation :

- La formation s'articule au travers d'apports théoriques, de partages d'expériences et de mises en situation
- Un livret de formation dédié sera mis à disposition des stagiaires et servira de support individuel à la formation
- Un·e intervenant·e formé·e aux principes Makoto animera la formation. En fonction de la taille du groupe, un·e second·e intervenant·e sera mobilisé·e.

Makoto vous accompagne à l'appropriation des connaissances et outils permettant de promouvoir et d'accompagner l'autodétermination de l'usager et la prise de risque mesurée.

Compétences développées :

- Maîtriser le concept d'autodétermination
- Connaitre les liens éthiques et juridiques entre bientraitance et autodétermination
- Connaitre les liens théoriques et opérationnels entre autodétermination et inclusion
- Accompagner l'expression du projet de vie autodéterminé de l'usager
- Repérer et mobiliser les espaces et occasions d'autodétermination
- Repérer et accompagner le risque mesuré
- Sécuriser le parcours de l'usager

Thèmes abordés :

- Histoire de l'autodétermination
- Concept d'inclusion
- Autonomie, empowerment, autorégulation, autoréalisation
- Projet de vie de l'usager
- Freins et leviers agissant sur l'autodétermination
- Notion de prise de risque mesuré
- Notion "d'occasion" d'autodétermination
- Rôle des professionnels
- Mobilisation des espaces institutionnels de soutien à l'autodétermination

Durée et organisation :

- 2 séances réparties sur 2 jours pour une formation totale de 14h
- La formation se déroule au sein de votre structure ou sur tout site de votre choix

Les + :

- Une approche théorique et pratique de l'autodétermination
- Une valorisation de la fonction des professionnels
- Des connaissances et outils mobilisables au quotidien

Coût :

- Demandez un devis personnalisé à contact@makoto-conseil.fr

Un taux de satisfaction stagiaire global 2024 de 90% pour 14 stagiaires

délai d'accessibilité : 3 mois

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire préalable
- Exercices à chaque étape
- Questionnaire fin de formation